

CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 30 JUIN 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BONSON (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Joseph DEVILLE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2017

PRÉSENTS : Mmes et Mrs. : Joseph DEVILLE – Thierry DEVILLE – Evelyne CHAREYRE – André BRANDMEYER – Lyliane BEYNEL – Marcel GIACOMEL – Marie-Catherine GOIRAN – Martine BONNEFOY – Pacôme GALLET – Francisque BOUCHET – Marcel LEROUX (arrivé à 17h56) – Christine BERTIN – Odile LAROCHE FARIGOULE – Christine PAQUIS – Hervé BRU – Jacques DONATO – Jérôme VISIER – Dominique FAURE – Marilynne ALONSO.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR : Michel BASTIDE donne pouvoir à Dominique FAURE – Brigitte CENZATO donne pouvoir à Evelyne CHAREYRE – Evelyne FAURE donne pouvoir à Christine PAQUIS – Corine BEGON donne pouvoir à Pacôme GALLET.

ABSENT : Marcel LEROUX (de 17h30 à 17h56)

1/ DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 23, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la désignation d'un(e) secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Christine BERTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

2/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE - ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Désignation des délégués des Conseils municipaux

Conformément aux dispositions du Code Electoral rappelées dans la circulaire ministérielle du 12 juin 2017 et à l'arrêté de M. le Préfet de la Loire du 20 juin 2017, il est procédé à l'élection des délégués du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 24 septembre 2017 (suffrage universel indirect).

Une seule liste de candidats a été déposée : Liste « COMMUNE DE BONSON - SÉNATORIALES 2017 »

Suffrages obtenus par la liste « COMMUNE DE BONSON - SÉNATORIALES 2017 »

- Nombre de Votants.....	22
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
- Nombre de suffrages exprimés.....	22
- Mandats de délégués titulaires.....	15
- Mandats de délégués suppléants.....	5

(M. LEROUX est arrivé après le vote)

SONT ÉLU(E)S :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

1. DEVILLE Joseph
2. CHAREYRE Evelyne
3. DEVILLE Thierry
4. BEYNEL Lyliane
5. BRANDMEYER André
6. GOIRAN Marie-Catherine

7. GIACOMEL Marcel
8. BONNEFOY Martine
9. GALLET Pacôme
10. BERTIN Christine
11. BOUCHET Francisque
12. LAROCHE-FARIGOULE Odile
13. DONATO Jacques
14. PAQUIS Christine
15. VISIER Jérôme

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

1. ALONSO Maryline
2. FAURE Dominique
3. FAURE Evelyne
4. LEROUX Marcel
5. BEGON Corine

3/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 MAI 2017

Le procès-verbal de la séance du 16 mai 2017 est approuvé à l'unanimité par 23 voix « POUR ».

4/ INTERCOMMUNALITÉ - LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Débat sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

L'agglomération Loire Forez a engagé l'élaboration d'un Plan local d'Urbanisme Intercommunal par délibération du 15 décembre 2015, modifié par délibération du 21 mars 2017.

Conformément à l'article L.153-12 du Code de l'urbanisme, un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi dans les Conseils Municipaux et en Conseil Communautaire.

Ce débat n'a pas donné lieu au vote.

5/ INTERCOMMUNALITÉ

Syndicat Mixte du Bonson - Modification des statuts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Mixte du Bonson suite au changement du lieu de son siège.

6/ ADMINISTRATION GENERALE

Syndicat Mixte du Bonson - Installation d'une antenne sur le château d'eau

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **AUTORISE** M. le Maire à conventionner avec le Syndicat Mixte du Bonson permettant ainsi à la Commune d'installer une antenne sur le Château d'eau dans le cadre de la mise en œuvre du système de vidéo-protection de la Commune.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention correspondante ainsi que tout document relatif à ce dossier.

7/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Grands Projets - Aménagement du centre-ville

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **APPROUVE** les principes d'aménagement du centre-ville ;
- **AUTORISE** M. le Maire à engager toutes les procédures de mise en œuvre.

8/ ADMINISTRATION GENERALE

Protection juridique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **AUTORISE** M. le Maire à adhérer au contrat d'assurance protection juridique SMACL porté par l'AMF 42.

9/ ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL

Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs à compter du 30/06/2017 au regard d'éventuelles évolutions de grade et promotion interne de certains agents.

10/ INTERCOMMUNALITÉ

Convention de mutualisation avec la Commune de Saint-Cyprien

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **APPROUVE** la convention de mutualisation avec la Commune de SAINT-CYPRIEN, d'une durée d'un an à compter du 1er septembre 2017 jusqu'au 31 août 2018 portant sur les domaines :
 - ANIMATION ET VIE SOCIALE
Enfance - Activités périscolaires et extrascolaires : mutualisation de la gestion des inscriptions et facturations et de l'encadrement des activités de loisirs.
 - CADRE DE VIE
Prêts de matériels et prestations techniques
 - POLICE MUNICIPALE
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

11/ ANIMATION - ENFANCE - JEUNESSE

Convention UFCV - Année scolaire 2017-2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'UFCV pour l'année scolaire 2017-2018 pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de son projet éducatif, l'organisation des centres de loisirs pour les petites vacances, les vacances d'été et les mercredis, ainsi que l'accueil des enfants les vendredis après-midi dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

12/ ANIMATION - ENFANCE - JEUNESSE

Tarifs 2017/2018 des services municipaux Vie Educative

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **APPROUVE** les tarifs de restauration, des activités péri et extrascolaires, du Club Ados, du transport scolaire, sans application d'augmentation par rapport à l'année scolaire écoulée,
- **DIT** que ces tarifs s'appliqueront à partir du 1^{er} septembre 2017.

13/ ANIMATION - ENFANCE JEUNESSE

Tarifs Camp ASSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **FIXE** à 40 € la participation financière au camp organisé en partenariat avec l'ASSE et d'autres collectivités pendant l'été 2017.

14/ ANIMATION - ENFANCE JEUNESSE

Vie Associative - Subventions exceptionnelles au titre de la participation au Pass'Jeunes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **DECIDE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de la participation au Pass'Jeunes aux associations Bonsonnaises concernées, soit 28 adhésions souscrites représentant la somme totale de **560 €**.

15/ ENVIRONNEMENT - DEPLACEMENTS DOUX

Octroi d'un vélo aux élèves - Participation des familles

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 22 voix « POUR » et 1 voix « CONTRE » (M. Hervé BRU)

- **FIXE** le montant de la participation des familles à l'octroi d'un vélo aux élèves de l'Ecole Jules Verne dans le cadre de l'opération « MA VILLE A VÉLO » à :
 - Famille domiciliée sur la Commune : **15 €**
 - Famille extérieure à la Commune : **95 €**

16/ ANIMATION – VIE DE LA CITÉ

Saison Culturelle 2017/2018 - Tarifs des spectacles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **FIXE** les tarifs des spectacles proposés dans le cadre de la saison culturelle 2017/2018 tels que figurant au tableau ci-dessous ;
- **DECIDE** d'instaurer un tarif dégressif dès réservation groupée de trois spectacles sur la saison ainsi que la gratuité pour les moins de 7 ans ;

Date	Spectacle	Tarif individuel	Tarif réduit	Tarif 7/14 ans
16/09/2017	De la farine au charbon	Gratuité	Gratuité	Gratuité
25/11/2017	Miss Flo Cabaret	14 €	12 €	7 €
27/01/2018	La troupe Confidentielle chante Balavoine	12 €	10 €	6 €
23/02/2018	Radio Ragot – Rock N'Roll	10 €	8 €	5 €
24/03/2018	Camil et Aurel Humour	10 €	8 €	5 €
21/04/2018	Thibaut Del Corral Magie	8 €	6 €	4 €

17/ ANIMATION – VIE DE LA CITE

Jumelage avec Mora d'Ebre

Mise en place de cours de langue espagnole

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 23 voix « POUR »

- **DECIDE** d'organiser des cours de langue espagnole sur la Commune afin de favoriser les échanges avec la ville de Mora d'Ebre ;
- **FIXE** le tarif de la séance à 2 € pour les participants ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat de prestation de service avec le professeur chargé de dispenser ces cours.

18/ QUESTIONS DIVERSES

- Déviation RD 498
Le chantier suit son cours dans le respect des délais.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal
Mardi 12 septembre 2017 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 30.

**Le Maire,
Joseph DEVILLE**

